

# ECONOMIE La vie juridique et financière

## BON A SAVOIR

### Séduire des investisseurs chinois

Les groupes chinois ont de grandes capacités financières, mais sont très attentifs aux conditions économiques de leur investissement. Ils recherchent principalement les technologies et les savoir-faire innovants. En cas de partenariat, l'enjeu est de parvenir à ce que la contribution de chacune des parties permette de satisfaire

leurs attentes respectives dans la durée. Aujourd'hui, la Chine est particulièrement intéressée par des thématiques relatives au développement durable urbain (la « ville intelligente »), l'environnement, la santé, l'agroalimentaire et la sécurité alimentaire, secteurs dans lesquels la coopération franco-chinoise se développe.

### Ne pas oublier

Il ne faut pas s'imaginer que les fastes et honneurs réservés aux investisseurs qui débarquent en Chine signifient que l'affaire est faite...



### Présent en Chine

M<sup>e</sup> Denis Santy, associé au cabinet Adamas, le plus ancien cabinet d'avocats à avoir obtenu une licence pour exercer en Chine.

Photo B.B.

# Les clés pour travailler avec les Chinois

**International.** Le cabinet d'avocats Adamas dispose de bureaux à Pékin et Shanghai depuis plus de vingt ans. M<sup>e</sup> Denis Santy, l'un de ses associés, explique ce qu'il faut savoir avant d'entamer toute collaboration avec des Chinois.

### ■ Trouver un fabricant en Chine

Il faut en premier lieu identifier et connaître le fabricant auquel on va faire appel, en se rendant si possible sur place afin de rencontrer les responsables, visiter les usines... Il est important de s'assurer de l'existence et de la validité des certificats, et de demander la copie de business licence. C'est primordial pour savoir à qui vous avez à faire, s'assurer par exemple qu'il s'agit bien du fabricant et non d'un énième intermédiaire. Il peut être utile d'avoir recours à des sourceurs professionnels. Il est, de toute façon, très conseillé d'être accompagné d'un Chinois, afin d'éviter incompréhensions et malentendus.

Avant de passer une commande importante, le plus sûr est de conclure un contrat, mais lorsque cela n'est pas possible, définir un cahier des charges très précis est indispensable. Il devra prévoir avec la plus grande précision les spécifications techniques attendues. Il devra être rédigé en anglais et en chinois, et être validé par la partie chinoise. De même, lors de la négociation du prix, il convient de s'entendre sans ambiguïté sur l'ensemble des frais inclus (transport, assurance, taxes).

N'hésitez pas à vous rapprocher du service des Douanes, pour savoir quelle taxe vous aurez à payer pour les marchandises expédiées. Si votre produit est innovant ou bénéficie d'une certaine notoriété, veillez à protéger votre propriété intellectuelle et votre savoir-faire : déposez marques, brevets et modèles avant de commencer vos opérations. L'assemblage en France d'éléments fabriqués en Chine auprès de plusieurs sous-traitants peut être un moyen de protéger son savoir-faire. Enfin, il faut être en mesure de contrôler le produit tout au long de son processus de fabrication jusqu'à sa livraison : demandez à voir un échantillon et réalisez des tests avant le lancement de la production puis, à l'issue de la production et lors de l'expédition de la marchandise.

### ■ Investir en Chine

La Chine ne se contente plus d'être l'atelier du monde. Son marché intérieur se développe, les besoins de la population changent. Les réglementations économiques évoluent elles aussi. Enfin, les industriels chinois ont un immense appétit d'innovation que leur capacité financière

les aide à assouvir. Désormais, la question n'est plus seulement pour les PME françaises de faire fabriquer en Chine et de trouver un fabricant de qualité, mais de plus en plus de nouer des partenariats industriels fructueux en vue de s'implanter en Chine pour servir le marché local. Investir en Chine sans un projet précis ne sert à rien. Si aujourd'hui, il est possible à un investisseur étranger de s'implanter au travers d'une société qu'il contrôle à 100% (la Wofe), il demeure indispensable d'avoir un ou plusieurs partenaires chinois sur place. Toutes les activités ne sont pas autorisées aux étrangers : il faut consulter le « catalogue ».

### ■ Bien évaluer son budget d'investissement

Pensez aussi à bien évaluer votre budget d'investissement et sachez que d'un point de vue administratif, ce sera certainement long. N'oubliez pas enfin que du fait de la non-convertibilité du Yuan, la monnaie chinoise, toute sortie d'argent sera compliquée. Toutefois, dans ce domaine, la situation évolue également. ■

B. B.